

Déclaration Liminaire FSU

CHSCTD de la Corrèze

17 novembre 2022

Monsieur Le Directeur Académique,

C'est avec émotion et inquiétude que nous débutons ce qui sera la dernière déclaration liminaire de la FSU en CHSCT-D de la Corrèze.

Dernière déclaration, non pas parce que la FSU ne siégera plus dans cette instance mais tout simplement car cette instance n'existera plus en l'état.

Nous nous rappelons les espoirs que nous avions fondés en 2012 lors de la création, avec 30 ans de retard, des CHSCT dans l'Education Nationale. Enfin, les conditions de travail de nos collègues allaient être examinées dans une instance dédiée, à part entière.

Il nous apparaissait couler de source que cette instance serait celle qui permettrait de travailler avec l'administration. En effet, nous avions le même objectif que notre employeur: améliorer les conditions d'apprentissages des élèves au travers de la sécurité, améliorer aussi les conditions d'exercice des personnels de l'Education Nationale, afin d'éviter des situations dramatiques pour nos collègues mais aussi des arrêts longs, laissant des traces auprès d'eux et engendrant des ruptures dans la continuité du service.

Nous ne pouvons dresser qu'un bilan en demi-teinte de 10 ans de CHSCTD.

Si les problématiques matérielles ont été rapidement abordées, comme lorsqu'un plafond s'était effondré dans une salle de classe de Vars-sur-Roseix, la problématique du bâti scolaire reste toutefois entière. La crise énergétique actuelle a mis en lumière le vieillissement des locaux dont les rénovations énergétiques nécessaires se font attendre. La crise sanitaire avant elle, avait pointé les difficultés à assurer une qualité de l'air satisfaisante en l'absence de système d'aération et de capteurs de CO2.

Même constat mitigé en ce qui concerne les risques psycho-sociaux. Il est vrai que ceux-ci sont plus difficiles à appréhender et demandent souvent de mettre en place des solutions plus complexes afin d'arriver à des améliorations concrètes pour les personnels; de les aborder tous sans arrière pensées, méfiance avec le seul objectif qui devrait nous être commun une Education Nationale veillant au bien être de tous. Comment prévenir ces risques lorsque l'administration est elle-même à

la source du mal-être des personnels ? Tout concourt à dégrader les conditions de travail des personnels : réformes du lycée, problème du remplacement, affectation à plein temps des stagiaires et bientôt mise en place du Pacte.

Ces dernières années, les fiches SST remontant des collègues ont fait émerger la problématique croissante des situations d'inclusion mal adaptée. Trop souvent les collègues ce sont vu déconseiller de remplir des fiches SST, trop longs sont les délais de traitement de ces situations engendrant souffrance pour l'enfant concerné, les adultes l'encadrant, les enfants partageant la même classe Ces situations ont des délais de traitement beaucoup trop longs (par exemple une situation signalée en novembre et réglée en août, par une autre administration que l'Education Nationale), alors même qu'elles ont une incidence dramatique sur des personnels qui devraient être protégés par leur employeur.

Il en va de même pour les élèves perturbateurs pour lesquels nous avions réclamé la mise en place d'un protocole de gestion, ce que vos services ont refusé.

Nous ne comptons plus les collègues qui nous disent ne plus avoir confiance en leur employeur, ne pas se sentir soutenus par celui-ci lorsqu'ils sont en difficulté.

Au lendemain du suicide de Christine Renon, nous pensions que les conditions de travail des directrices et directeurs seraient enfin allégées, afin d'éviter qu'un tel drame ne se reproduise. Nous comprenons avoir été bien naïfs, lorsque nous voyons qu'elles se sont alourdies au fil des années.

Enfin, quid des violences sexuelles et sexistes ? Quelle prévention ? Quel suivi ?

Le bilan que nous tirons donc est empli d'une extrême frustration.

Nous ne savons pas exactement quel sera le fonctionnement réel de la formation spécialisée qui remplacera les CHSCT.

Nous savons cependant que les élus de la FSU continueront à défendre tous les personnels de l'Education Nationale et à œuvrer pour qu'ils puissent exercer dans de meilleures conditions dans un Service Public d'Education de qualité.